

Le mot du Maire

Chaque début d'année est un moment important pour une commune, le conseil municipal vote le budget qui permettra de mettre en œuvre les projets retenus afin de développer son territoire, ou bien de préserver et d'entretenir son patrimoine.

En 2017, nous avons décidé de restaurer la toile du chœur et les toiles suspendues du transept sud car une intervention rapide était nécessaire.

Les différentes études relatives à ces travaux ont permis de découvrir des peintures sur lambris d'une très grande richesse artistique, peintures datant du XV^{ème}, XVII^{ème} et XIX^{ème} Siècle.

Nous sommes actuellement dans l'attente de l'avis des Inspecteurs Généraux des Monuments Historiques.

Quand on évoque l'Eglise, la problématique du chauffage est régulièrement soulevée.

Les Bâtiments de France nous ont rappelé que la mairie est responsable du chauffage pour le « bon entretien » de l'édifice et refusent sa remise en service. Comme ils nous l'ont rappelé durant les réunions de travail, il appartient à la paroisse de gérer le « chauffage des personnes » lors des cérémonies qui ont toujours pu avoir lieu.

Cette année, un programme de voirie important sera réalisé (route reliant le Ponteur au Pavillon) et les membres du conseil municipal vont continuer à réfléchir sur les projets futurs : principalement l'aménagement de « l'ex-propriété Blanchard » et la mise en valeur de la zone humide située entre le bourg et le terrain des sports, qui nous l'espérons, pourraient voir le jour dès 2018 en fonction des subventions obtenues.

Au travers ce bulletin municipal, nous avons souhaité que chaque association communale puisse se présenter ou mettre en avant ses activités pour peut être attirer de nouveaux membres. En tout cas, permettez moi de saluer le travail réalisé par tous les bénévoles qui permet de rendre notre commune dynamique et attractive. Merci à vous !

Je vous souhaite un bel été ensoleillé et de profiter pleinement de cette période estivale.

Bien Amicalement

Xavier HAMON, Maire



DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

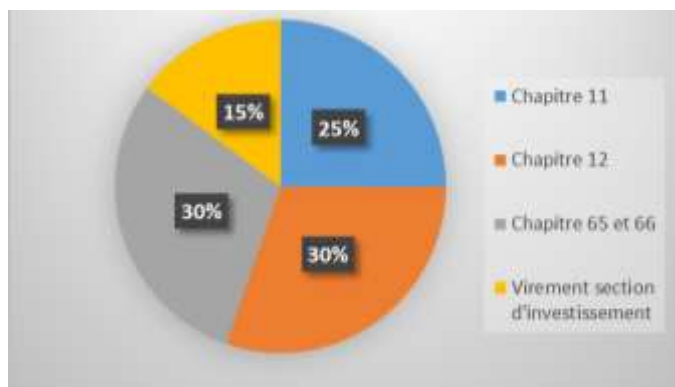
Compte Administratif 2016 :

Après délibération, le Conseil Municipal a décidé d'affecter le résultat d'exploitation 2016, soit la somme de 110 734 euros en réserves, à la section d'investissement du Budget Primitif 2017.

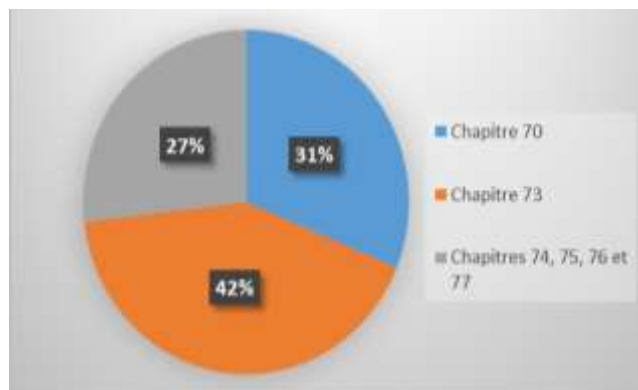
Par ailleurs, le résultat de la section d'investissement pour l'année 2016 est excédentaire de 66 401 €.

Budget Primitif 2017 :

Le Conseil Municipal vote le Budget Primitif 2017, à l'unanimité et s'équilibre en section de fonctionnement à 420 743 €.



Dépenses de fonctionnement 2017



Recettes de fonctionnement 2017

Chapitre 11 : charges générales : 106 241 €
Chapitre 12 : charges de personnel : 125 450 €
Les chapitres 65 et 66 comprennent : 124 367 €

- Indemnités des élus : 24 900 €
- Service d'incendie : 11 941 €
- Ecole, cantine et participation au transport scolaire : 20 000 €
- Participation à l'Accueil de Loisirs d'Uzel : 1200 €
- Financement des élèves scolarisés à l'extérieur de la commune : 4450 €
- Subventions aux associations : 6 464 €
- Charges financières : 25 900 €

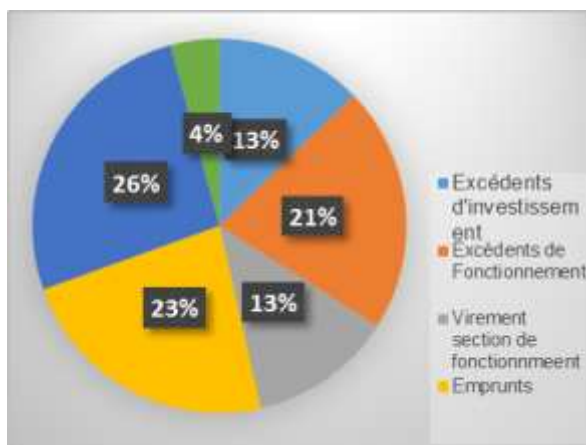
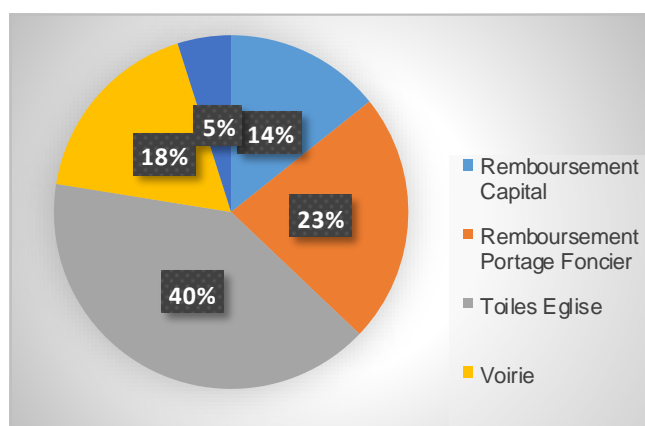
Chapitre 70 : Recettes diverses : 19 140 €
Chapitre 73 est composé de : 241 406 €

- contributions directes (taxe habitation, foncière) : 158 439 €,
- Dotation de solidarité LCBC : 72 792 €,
- Taxe additionnelle de droit commun : 10 000 €.

Les chapitres 74, 75, 76 et 77 intègrent : 160 197 €

- Dotations état : 92 873 €
- Revenus des immeubles (locations apparts, micro-crèche...) : 32 000 € (23 000 € en 2016)
- Location salle des fêtes : 7 000 €

En ce qui concerne la section d'investissement, elle s'équilibre à 547 196.46 €.



Taux de contributions 2017 :

Pour l'année 2017, le conseil Municipal n'a pas modifié les taux de contributions et ils restent donc fixés ainsi :

- taxe d'habitation : 14.49%
- taxe foncière sur les propriétés bâties : 20.54%
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 56.50%

Le montant des recettes attendues s'élève à 145 046 €.

Subventions attribuées pour l'année 2017 :

Le Conseil Municipal vote les subventions suivantes pour l'année 2017 : Anciens Combattants Guerre d'Algérie : 200€ - Société Hippique Rurale : 20€ - Croix d'Or : 50€ - Croix Rouge : 50€ - Association Paralysés de France : 50€ - Cyclo Club Uzel : 80€ - Basket Uzel : 50 € - A.S.U.M. : 100€ - Association Entretien Site de la Butte Rouge : 30€ - Restos du Cœur : 150€ - Comice Agricole Uzel : 350€ - U.S.O. : 700€ - Club de l'Amitié : 200€ - Comité de Saint Maurice : 200€ - Société de Chasse : 200€ - France ADOT 22 : 50€ - Amicale des Pompiers Uzel : 100€ - Amicale des Pompiers Mur de Bretagne : 100€ - APEL Ecole Notre Dame Saint Anne : 2000 € - Chambre des Métiers et Artisanats : 100 € - CPRB : 846 € - Foyer Socio Culturel Mur de Bretagne : 398 € - Association Jeunes Agriculteurs de l'inter-canton Mur-Uzel : 70€ - Association de la Jeunesse Thélotaise : 200€.

Un montant de **6464 €** est inscrit au Budget Primitif 2017.

Tarifs Communaux 2017 :

Le Conseil Municipal décide d'établir les tarifs communaux de 2017 comme mentionnés ci-dessous :

- Cimetière : Concession en terre (50 ans) : 100 €,
Columbarium (10 ans) : 250 €,
Caveautin (10 ans) : 300 €
- Pont Bascule : - Abonnés : 25 € l'abonnement annuel puis 2 € la pesée,
- Monnayeur : de 0 à 5 tonnes : 2 €, de 5 à 10 tonnes : 3 €, de 10 à 20 tonnes : 4 €, de
20 à 30 tonnes : 5 € et pour plus de 30 tonnes : 7 €.
- Location tables et chaises de l'ancienne salle : 2 € la table et les 4 chaises,
- Salle des Fêtes :

Salles des Fêtes – Espace Cromlec'h	LE QUILLIO			
	Commune.		Hors Commune.	
	Année 2017	Année 2018	Année 2017	Année 2018
Tarifs				
Bal - Bal Mariage - Vin d'Honneur	110 €	112 €	140 €	145 €
Repas privé 1 jour ou Association	165 €	167 €	220 €	225 €
Repas privé 2 jours	220 €	222 €	277 €	300 €
Loto - Concours de cartes	110 €	112 €	140 €	145 €
collation enterrement	55 €	56 €	110 €	110 €
Matériel				
Couvert complet particulier (Lot de 50 couverts)	21 €	21 €	31 €	31 €
Couvert complet asso.	- €	- €	- €	- €
vidéo projecteur (caution 500 €)	31 €	31 €	31 €	31 €
sono (caution 500 €)	31 €	31 €	31 €	31 €
Forfait entretien (si nécessaire)	30€/h	30€/h	30€/h	30€/h
Bris de vaisselle				
Assiette blanche	prix coûtant			
Assiette - verre à pied				
verre ballon - couvert				
flute				
tasse				
caution réservation	500 €		500 €	
caution bal disco	1 000 €		1 000 €	

Nos Associations :

- OGEc et APEL Notre Dame Sainte Anne :

Les membres de l'APEL vous remercient pour votre participation à la kermesse de l'été dernier, à la braderie ou encore à la raclette Party de février, et lors de toutes nos manifestations.

Grâce à vous, fin mars, les enfants ont pu partager un projet regroupant plusieurs écoles autour du lin organisé par l'office du tourisme et la communauté de communes. Ce projet autour d'un arbre à lin a permis aux enfants de décorer à leurs goûts une branche de cet arbre, exposé depuis le 26 mai dernier à Uzel.

Yanna THOMAS a permis à nos bambins dans le cadre de son projet professionnel de leur faire découvrir le jardinage !! Ils ont d'ailleurs pu visiter une ferme pédagogique. Ils ont découvert les outils, les plantations et semis.



Des aînés du Cosquer sont venus échanger avec les enfants autour du jeu, instants précieux aux yeux de tous. La vente de brioches a aidé à financer la classe de mer organisée pour les petits du 12 au 15 juin à PAIMPOL, avec l'association PLOUARMOR.

Les plus grands ont eu le privilège de rencontrer des auteurs à l'occasion du salon du livre. Ils ont également participé au festival Clip Art, le 19 mai dernier et réalisé leur propre court métrage que vous pouvez retrouver sur You tube :

<https://www.youtube.com/watch?v=YJH6qxrtweM&feature=youtu.be>

Contact : Ecole 02.96.56

- Les Z'amis du Rocher :

**Dans un cadre naturel, en dehors du quotidien et du contexte institutionnel...
Notre souhait : Que chaque personne trouve un bénéfice au contact de l'animal**

Les Z'Amis du Rocher... c'est quoi ? C'est une association qui a pour but de mener des actions à caractère social en favorisant la pratique de la médiation par l'animal.

A qui s'adresse-t-elle ? A tous ceux qui en ressentent l'envie et le besoin : Aux enfants et aux jeunes en difficultés (troubles du comportement, des apprentissages, inadaptation sociale...),
Aux personnes en situation de handicap (déficience intellectuelle, psychique, physique, sensorielle...),
Aux adultes ou personnes âgées en situation de fragilité (isolement, maladie d'Alzheimer...),
Aux accompagnants, qui cherchent un lieu d'accueil, de repli pour leurs accompagnés et/ou pour eux-mêmes...
Mais aussi à tous ceux qui ont envie d'être au plus près de la nature et des animaux...



« Comment l'homme et l'animal peuvent s'aider mutuellement... »
« Un lieu où chacun peut y trouver sa place... »



Association Les Z'Amis du Rocher
Le rocher merlin
22 460 LE QUILLIO
06.31.40.39.56

N'hésitez pas à venir nous rencontrer et nous suivre sur la page Facebook : Les Z'Amis du Rocher

- Le Club de l'amitié :



Le Club de l'amitié compte 59 adhérents. Les activités : belote, triomino, boules ont lieu deux fois par mois dans la bonne humeur. Il est ouvert à toute personne qui le souhaite quelle que soit la commune où elle réside. La cotisation annuelle est de 20€.

Contact : Martine COJAN 02.96.56.34.31

- La Captivante :



La Captivante : Amis de la Rigole :

Créée il y a trois décennies, les ans ont défilé à vive allure, ne se ressemblant pas toujours pour l'association.

L'activité s'est diversifiée, étoffée.

A l'origine, la sortie de vélo les week-ends était le leitmotiv des adhérents et amis.

Du cyclo cross et moto non stop sur le site de Lorette, du disco au championnat de Bretagne des personnes Handicapées, du semi-marathon à la rigole, voilà une panoplie de manifestations organisées par la Captivante, présidée par Patrick LE SAGE.

Soucieux de rendre la rigole plus attrayante après les méfaits de la tempête et un abandon de suivie, nous avons rattaché les vélos pour un toilettage au peigne fin.

Spontanément des bénévoles se sont joints à nous venant de partout.

Le coup de main a fait que le but était atteint et ne pouvait se conclure que par une fête.

Ainsi sont nées les olympiades.

Après plusieurs années la flamme s'est éteinte et nous sommes heureux d'avoir transmis le témoin à une nouvelle équipe bien structurée, pleine d'ardeur.

Le succès ne peut qu'être qu'au rendez vous, c'est ce qui nous tient le plus à cœur.

Il restera de nous la marche de la rigole le lundi de Pâques, signe de vie de l'existante de l'association qui offre ce jour là le ravitaillement, l'assistance, le vin d'honneur aux participants et amis de la rigole.

L'association vit uniquement de ses fonds.

« Captivement vôtre »

- Société de Chasse « la Saint Maurice » :

Composée d'une vingtaine de chasseurs, « la Saint Maurice » veille à participer au bon fonctionnement de la faune et de la flore sur la commune.

En effet, depuis quelques années, la présence de grands gibiers (sangliers, chevreuils et autres...) sur nos territoires nécessitent d'être vigilant quant aux prélèvements et ce afin d'éviter les nombreux dégâts dans les cultures, voire même limiter des accidents de circulation.

Les membres de la société de chasse participent également à la vie de la commune en organisant chaque année son traditionnel « jarrets frites » en début d'année.

Contact : Pascal GILBERT 06.30.14.51.12



- L'Association de sauvegarde du Patrimoine religieux :

Créée en 2010, l'association est officiellement reconnue "**d'intérêt public**" pour ses actions concernant le patrimoine religieux, historique et culturel de la commune.

Pour satisfaire nos objectifs nous avons déjà récolté 50.000 € de dons provenant d'une centaine de donateurs, essentiellement hors commune ; c'est dire tout l'intérêt qu'elle garde dans la mémoire de beaucoup de personnes.

Pour l'instant nos actions ont essentiellement porté sur le **patrimoine religieux** et en particulier l'église, chef d'œuvre architectural, artistique et historique, qui nécessite encore beaucoup de restaurations et de créations pour honorer sa renommée de **Monument Historique**.

L'Association souhaite développer l'**aspect culturel et patrimonial** en étroite relation avec la municipalité et les habitants en :

Conservant notre petit patrimoine familial et artisanal : objets anciens, archives, photos, mémoire familiale...

En assurant des visites guidées, portes ouvertes etc..

En effectuant quelques actions culturelles : concerts...

Pour cela l'Association fait appel aux Quilliotais pour participer activement aux projets et travaux de l'association.

C'est une affaire collective.

Contact : Francis LE POTTIER 06.31.31.22.22

- L'Union Sportive de l'Oust :

C'est avec beaucoup de plaisir que l'Union Sportive de l'Oust va retrouver la Division 3 la saison prochaine après avoir terminé 2^{ème} du championnat fin mai 2017.

Dès le mois d'août prochain les joueurs et dirigeants vont préparer activement la nouvelle saison afin d'honorer les couleurs du club.

Bien entendu, nous vous accueillerons dans une ambiance chaleureuse pour notre traditionnel Moules-Frites en Novembre prochain.

Contact : Alain BURLLOT 06.95.91.57.89



- « Autres Directions » :



Cela fait quatre ans maintenant que le Collectif Autre Direction a choisi de poser une partie de ses valises dans la commune du Quillio. Et quel accueil ! Après avoir investi les lieux avec le soutien de la Mairie et du voisinage, le Collectif a décidé d'organiser un évènement festif et convivial, pour présenter son projet au public des villages alentours :

- Faire de la chapelle un lieu d'accueil, porteur de projets et de créations, capable de recevoir des compagnies de théâtre, de musique, de danse et d'arts plastiques.
- Créer différents espaces répondant aux besoins de l'activité : un espace pour les bureaux de l'association, un espace d'accueil pour les théâtres itinérants, un espace de fabrication pour les décors et les objets de spectacles et d'expositions, un espace de formation et de répétition pour la danse, la musique, les arts et le théâtre.
- Proposer de petits évènements culturels dans l'année.
- S'associer et participer aux dynamiques culturelles locales.
- Organiser un festival d'été en hommage à la fête du pardon de la chapelle St Nicodème du Roz.

Suite au succès des dernières éditions de ce petit festival, c'est avec plaisir que l'association vous annonce que l'évènement aura lieu cette année les 4, 5 et 6 août 2017 à la chapelle, bien entendu !

Comme à son habitude, la programmation s'adressera à toutes et à tous : Spectacles de marionnettes, contes, théâtre, chansons et musiques festives sont en perspective... Et bien sur, de bon repas et une buvette seront proposés du midi au soir sur place ! En espérant que vous serez nombreux au rendez-vous !

- Comité des Fêtes :

Lors d'une soirée organisée en leurs honneurs, le comité des fêtes a remerciés tous les bénévoles qui œuvrent à ses cotés, au cours des différentes manifestations ou projets réalisés.

Rendez vous est pris pour la grande Fête de la Rigole le 2 Juillet ou chacun pourra également apprécié, le travail accompli dans l'aménagement du lavoir, participant ainsi à la restauration du patrimoine mis en place par la commune.

Contact : Cédric ROBERT
06.18.16.77.90



- Comité de Saint Maurice :



Les festivités du quartier de Saint Maurice ce sont déroulés les samedis 27 et dimanche 28 Mai dernier.

Le programme du week-end fut comme d'habitude :

- Le traditionnel concours de boules le samedi et le dimanche,
- Le Pardon célébré par l'Abbé Laurent LE MEILLEUR,
- Le repas champêtre sous chapiteau et les animations pour les enfants avec les structures gonflables et les fameuses courses le long de la rigole pour le plus grand bonheur de tous.

Tout cela se déroulant dans une excellente ambiance familiale.

Les fonds récoltés servent à aider la commune dans la

- Association des Anciens Combattants :

Le Dimanche 19 mars dernier avait lieu le rassemblement cantonal en mémoire du cessez le feu de la Guerre d'Algérie et d'Afrique du Nord.

Ce fut l'occasion de bénir et inaugurer le nouveau drapeau financé par l'association des Anciens combattants de notre commune.

La municipalité tient à les remercier dans leur implication lors de chaque commémoration et de leur présence au monument aux morts, principalement le 8 Mai et le 11 Novembre.



Etat Civil :

a. Naissances :

- Le 16/01/2017 est née à Saint-Brieuc, Joyce GOUPY fille de Damien GOUPY et Soizic JEGU,
- Le 16/03/2017 est né à Noyal-Pontivy, Arthur RAULT fils de Sébastien RAULT et Anne-Cécile JEHANNO.
- Le 01/06/2017 est né à Saint-Brieuc, Mathéo MOIGNO fils d'Emilie FROTTIN et Yohann MOIGNO.
- Le 10/06/2017 est né à Noyal-Pontivy, Nathan CAREL, fils de Kévin CAREL et de Virginie SIMON

b. Décès :

- Le 12/12/2016 est décédée à la Maison de Retraite du Cosquer Madame Maria QUERO veuve MARSOUIN,
- Le 05/01/2017 est décédée à la Maison de Retraite du Cosquer Madame Thérèse LE DEIST veuve DUROS,
- Le 05/01/2017 est décédée en son domicile, Guerbourbon, Madame Marie LE BRIS veuve NEVO,
- Le 25/01/2017 est décédée à la Maison de Retraite du Cosquer, Madame Nicole JEGOUZO,
- Le 11/02/2017 est décédée à la Maison de Retraite du Cosquer, Madame Marie DUROS veuve JOUAN,
- Le 20/02/2017 est décédée à la Maison de Retraite du Cosquer, Madame Léa LE JAOUEN veuve LE BIHAN,
- Le 28/02/2017 est décédé à Noyal-Pontivy, Monsieur Marcel LE MAUF,
- Le 05/03/2017 est décédée à Noyal-Pontivy, Madame Angéline JOUAN épouse LE GOFF,
- Le 16/04/2017 est décédée à la Maison de Retraite du Cosquer, Madame Maria LE HELLEY veuve HENRIO.
- Le 28/05/2017 est décédée à la Maison de Retraite Madame Ida LE CAPITAINE veuve PENAULT
- Le 29/05/2017 est décédé à la Maison de Retraite Monsieur Paul HUGUES
- Le 05/06/2017 est décédée à Noyal-Pontivy, Madame Anna FRABOULET veuve LE POTTIER

Calendrier des Festivités du 2^{ème} semestre 2017 :

- | | | |
|-------------------|---------------|---|
| Juillet : | - Dimanche 2 | Fête de la Rigole organisée par le comité des fêtes, |
| Aout : | - Samedi 5 | Festival organisé par la Troupe « Autres Directions » au Roz à 18 Heures, |
| | - Dimanche 6 | Festival organisé par la Troupe « Autres Directions » au Roz à 18 Heures, |
| | - Mardi 15 | Pardon Notre Dame de Lorette, |
| | - Lundi 21 | Concours de boules au Quill'Oust, |
| | - Mardi 22 | Concours de boules au Quill'Oust, |
| Octobre : | - Dimanche 15 | Braderie Puériculture à l'Espace Cromlec'h organisée par l'APEL, |
| Novembre : | - Samedi 11 | Commémoration de l'armistice de la Guerre 14-18, |
| | - Samedi 11 | Repas du C.C.A.S. |
| | - Samedi 18 | Moules Frites de l'Union Sportive de l'Oust, |
| | - Dimanche 26 | Concours de cartes du Comité des fêtes au Quill'Oust, |
| Décembre : | - Dimanche 10 | Spectacle de Noel de l'Ecole à la Salle des Fêtes de Saint-Thélo. |